



Le Processus de Marrakech pour une Consommation et une Production Durables

United Nations



Division of Technology, Industry and Economics • Sustainable Consumption and Production Branch • www.unep.fr/pc
United Nations Department of Economic and Social Affairs • Division for Sustainable Development

Qu'est-ce que le Processus de Marrakech ?

Le Processus de Marrakech concentre les efforts de divers acteurs de par le monde pour mettre en place de systèmes de Production et de Consommation Durables (CPD) et faciliter l'élaboration d'un Plan-Cadre Décennal de Programmes de CPD. La proposition du Plan-Cadre sera revue par la Commission de Développement Durable des Nations Unies lors de son cycle biennal de 2010/2011. Ce processus répond à l'engagement en faveur du Plan d'Action défini lors du Sommet de la Terre à Johannesburg pour soutenir les initiatives régionales et nationales de CPD. Il vise à délier la croissance économique de la dégradation environnementale. Le PNUE et le Département des Affaires Economiques et Sociales des Nations unies (UN DESA) sont les agences leaders de ce processus mondial, avec une participation active des gouvernements nationaux, des agences de développement, du secteur privé, de la société civile ainsi que d'autres partenaires. La première réunion internationale dédiée au Plan-Cadre Décennal s'est tenue à Marrakech en juin 2003, d'où son nom.

Le Processus de Marrakech est une plateforme dynamique et globale pour la mise en place d'une Consommation et d'une Production Durables (CPD) et l'élaboration d'un Plan-Cadre Décennal de Programmes de CPD en appui aux initiatives régionales et nationales.

Les phases du Processus de Marrakech

Les différentes phases menant au Plan-Cadre sont :

- L'organisation de consultations régionales afin de susciter une prise de conscience et d'identifier les priorités et les besoins en matière de CPD,
- La mise en place de programmes régionaux et l'application des mécanismes, avec une appropriation régionale et nationale, avec le soutien des institutions régionales pertinentes,
- La réalisation de projets et de programmes concrets au niveau régional, national et local et/ou l'amélioration des outils et méthodologies de CPD grâce notamment aux « Task Forces »,
- L'évaluation du progrès, l'échange d'information et la promotion de la coopération et de la coordination internationale,
- L'intégration et la consolidation des apports de toutes les parties prenantes pour l'élaboration du Plan-Cadre en vue de sa révision par la Commission de Développement Durable (18ème et 19ème sessions).

Consultations régionales et programmes de CPD

Plusieurs consultations régionales se sont tenues en Afrique, en Asie-Pacifique, en Europe, en Amérique Latine et Caraïbes, en Amérique du Nord et dans la région Arabe. Au cours de

ces consultations, chaque région a pu identifier ses propres besoins et ses priorités en matière de consommation et production durables. Le principal résultat en a été la mise en place programmes régionaux de CPD. Ainsi, le « Plan décennal africain des programmes de consommation et de production durables » a été lancé en mai 2006 avec le soutien institutionnel de l'AMCEN, du NEPAD, de l'Union Africaine, de la Commission Economique pour l'Afrique des Nations Unies (UN ECA) et du PNUE. L'Amérique Latine a également développé sa stratégie régionale et a officiellement mis en place un Conseil Régional d'Experts en CPD soutenu par

le Forum Régional des Ministres de l'Environnement. De même, l'Union Européenne a lancé son plan d'action sur la consommation et la production durables. Quant à l'Asie, elle a mis en place un centre régional d'information ou « Help Desk » sur la CPD. Elle développe aussi l'initiative régionale « Green Growth ».

Programmes nationaux et indicateurs de consommation et production durables

Le PNUE a publié un manuel indiquant les étapes pratiques à franchir pour le développement, la mise en œuvre et l'évaluation des stratégies nationales de CPD. Il intègre aussi les indicateurs de progression et met en valeur les bonnes pratiques. Ce manuel explore également les façons d'inclure la CPD dans les stratégies nationales existantes telles que les Stratégies sur le Développement Durable et les Stratégies sur la Réduction de la Pauvreté. Un centre d'échange d'information en ligne a été créé pour accompagner ce manuel. Des ateliers de formation et des projets pilotes ont déjà été mis en place dans plus de 15 pays.

Le processus de Marrakech apporte aussi son soutien aux économies émergentes dans la promotion de la CPD. Des tables rondes nationales sur la CPD ont été organisées en Chine, en Inde, au Brésil et en Afrique du Sud.

Réunions internationales de suivi

Des réunions internationales de suivi du Processus de Marrakech sont organisées tous les deux ans afin de rendre compte des progrès, de partager les expériences et de coordonner la coopération internationale dans le cadre du Plan Décennal. La première réunion a eu lieu à Marrakech (2003), lieu de lancement du processus. La deuxième réunion, au Costa Rica (2005), a elle mis l'accent sur la réalisation de projets concrets de CPD issus des consultations et des priorités



Le Processus de Marrakech pour une Consommation et une Production Durables

United Nations



régionales. Pour ce faire, elle a lancé de nouveaux mécanismes d'exécution, les groupes de travail ou « Task Forces » de Marrakech et le Dialogue de Coopération avec les Agences de Développement.

La troisième réunion internationale s'est tenue à Stockholm (2007). Elle a revu les éléments-clé du Plan-Cadre Décennal et lancé deux nouveaux mécanismes du processus : le Forum des Entreprises et le Forum des ONG. Il a aussi été proposé de créer un Comité Consultatif du Processus de Marrakech.

Comité Consultatif

Le Comité Consultatif du processus de Marrakech a été lancé en Mai 2008. Il comprend des représentants régionaux de gouvernements ainsi que des membres du secteur privé, des ONG et des groupes de travail. Ses objectifs principaux sont i) de participer au développement de Plan-Cadre Décennal; ii) de fournir un avis d'experts sur les activités du processus de Marrakech ; iii) de soutenir la dissémination et la stratégie de communication du processus et iv) de contribuer à assurer le soutien financier pour le Processus de Marrakech.

Les «Task Forces» de Marrakech

Afin de soutenir l'application de projets concrets et de se concentrer sur des thèmes spécifiques à la CPD, les « Task Forces » ont été créées avec la participation d'experts de pays du Nord et du Sud. Ces groupes de travail sont des initiatives volontaires et sont pilotés chacun par un gouvernement qui –en coopération avec d'autres partenaires- s'engage à mettre en œuvre une série d'activités concrètes aux niveaux national et régional afin de promouvoir le passage à des modes de production et de consommation durables. Jusqu'à présent, sept «Task Forces » ont été créées :

- Coopération avec l'Afrique (pilotée par l'Allemagne),
- Éco-produits (produits durables), pilotée par le Royaume-Uni,
- Modes de vie durables, pilotée par la Suède,
- Achats publics durables, pilotée par la Suisse,
- Tourisme durable, pilotée par la France,
- Bâtiments et constructions durables, pilotée par la Finlande,
- Éducation à la consommation durable, pilotée par l'Italie.

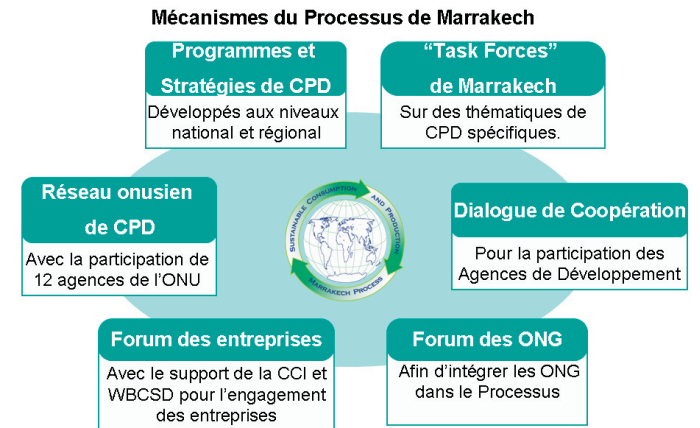
Les « Task Forces » renforcent la coopération Nord-Sud et les mécanismes d'exécution; Elles développent et testent des outils qui facilitent la transition vers la CPD et apportent leur contribution au Plan-Cadre Décennal de CPD.

Ces « Task Forces » mettent en œuvre des activités telles que : un projet d'éco-étiquetage en Afrique, des plans d'action nationaux de CPD, le renforcement des capacités pour des achats publics durables, des projets en faveur de produits durables, le développement d'outils et stratégies de tourisme durable, l'élaboration de propositions pour des politiques de construction durable insistant sur l'efficacité énergétique, la promotion des modes de vie durables et de l'éducation sur la CPD, etc..

Réseau des agences onusiennes de CPD

Ce réseau a pour but i) de faire connaître le processus de

Marrakech au sein des agences onusiennes en illustrant le rôle qu'elles pourraient y jouer ainsi que les avantages; ii) de les impliquer dans l'élaboration du Plan-Cadre Décennal ; iii) d'établir des partenariats et promouvoir une coopération avec l'ensemble des parties prenantes du processus de Marrakech ; et iv) d'améliorer la coordination et la cohérence des activités en faveur



de CPD au sein des agences onusiennes.

Dialogue sur la CPD avec les Agences de Développement

Un autre mécanisme important de mise en place de la CPD est le dialogue avec les agences et les banques de développement. Le dialogue sur la coopération et le développement démontre l'utilité de la CPD pour les politiques et les outils de réduction de la pauvreté et de développement durable. Il a pour but de faciliter l'intégration des objectifs de CPD dans les plans de développement existants. Pour les pays en développement, la CPD offre en effet des avantages considérables tels que la réduction des coûts de production, une compétitivité industrielle accrue, la réduction des dommages environnementaux, et le découplage de la croissance économique et de la dégradation environnementale. La CPD contribue ainsi aux Objectifs de Développement du Millénaire des Nations Unies. Elle permet de passer directement à des technologies modernes et propres, en évitant les solutions extrêmement polluantes existantes dans les pays industrialisés.

Le dialogue comprend représentants d'agences de développement et d'experts en CPD. Sa seconde session, qui a eu lieu durant la réunion de Stockholm en 2007, a mis en avant des recommandations pour mieux intégrer les composantes de CPD et de réduction de la pauvreté.

Contacts

Programme des Nations Unies pour l'Environnement
Division Technologie, Industrie et Economie (PNUE DTIE), Paris
Adriana Zacarias (azacarias@unep.org, +33 1 44 37 30 02)
>> <http://www.unep.fr/scp/marrakech/>
Département des Affaires Economiques et Sociales des Nations Unies (UN DESA). Division Développement Durable, New York
Chantal Line Carpentier (carpentier@un.org, +1 917 367 83 88)
>><http://esa.un.org/marrakechprocess/index.shtml>